

égalis
ballonCONDENS

Notice d'emploi

GVBC 24-1H



© Modèles et brevets déposés • Réf 6 720 647 429-4 (2015/10) FR

Chaudière murale gaz à condensation avec ballon intégré



La passion du service et du confort



e.i.m. leblanc

Table des matières

1	Explication des symboles et mesures de sécurité	4
1.1	Explication des symboles	4
1.2	Consignes générales de sécurité	5
2	Indications concernant l'appareil	9
2.1	Utilisation conforme	9
2.2	Certificat de conformité au type	9
2.3	Aperçu des types	9
2.4	Données de produits relatives à la consommation énergétique	9
3	Préparer l'appareil pour le fonctionnement	10
3.1	Aperçu des raccordements	10
3.2	Ouvrir ou fermer le robinet de gaz	12
3.3	Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage	12
3.4	Rajouter de l'eau de chauffage	13
4	Utilisation	14
4.1	Éléments de commande et affichages de l'écran	16
4.2	Allumer/éteindre l'appareil	20
4.3	Mise en marche du chauffage	21
4.4	Régler la température d'eau chaude sanitaire	22
4.5	Régulation du chauffage	23
4.6	Mise en marche/arrêt du mode été manuel	23
4.7	Régler la protection antigel	24

5	Consignes pour économiser l'énergie	25
6	Elimination des défauts	27
7	Maintenance	28
8	Protection de l'environnement/ Recyclage	28
9	Résumé du mode d'emploi	29
	Index	30

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explication des symboles

Avertissements



Les avertissements sont indiqués dans le texte par un triangle de signalisation.

En outre, les mots de signalement caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :

- **AVIS** signale le risque de dégâts matériels.
- **PRUDENCE** signale le risque d'accidents corporels légers à moyens.
- **AVERTISSEMENT** signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.
- **DANGER** signale la survenue d'accidents mortels en cas de non respect.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole ci-contre.

Autres symboles

Symbole	Signification
►	Etape à suivre
→	Renvois à un autre passage dans le document
•	Enumération/Enregistrement dans la liste
–	Enumération/Enregistrement dans la liste (2e niveau)

Tab. 1

1.2 Consignes générales de sécurité

Consignes destinées aux utilisateurs

Cette notice d'emploi s'adresse à l'utilisateur exploitant de l'installation de chauffage. Les consignes de toutes les notices doivent être respectées.

Le non-respect de ces consignes peut entraîner des dégâts matériels, des dommages corporels ou accidents mortels.

- ▶ Lire les notices d'emploi (appareil, régulation, etc.) avant l'utilisation et les conserver.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.

Utilisation conforme

Le produit doit être utilisé uniquement pour la production d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans des systèmes à boucle d'eau chaude fermée destinés à un usage privatif.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité, visé par un organisme agréé par le Ministère de l'Industrie (arrêté du 2 août 1977 modifié).

L'entreprise qui établit le certificat de conformité est une entreprise :

- Inscrite dans une démarche de qualité pour les travaux sur les installations de gaz ;
- Soumise à des contrôles réguliers de la part d'un organisme de contrôle indépendant tel que Qualigaz, à l'occasion desquels l'entreprise peut échanger sur les aspects techniques et réglementaires.

Comportement en cas d'odeur de gaz

Il existe un risque d'explosion en cas de fuite de gaz. En cas d'odeur de gaz, respecter les règles de comportement suivantes !

- ▶ Eviter la formation de flammes ou d'étincelles :
 - Ne pas fumer, ne pas utiliser de briquet ou d'allumettes.
 - Ne pas actionner d'interrupteur électrique, ne pas débrancher de connecteur.
 - Ne pas téléphoner ou actionner de sonnette.

- ▶ Fermer l'arrivée de gaz sur la vanne d'arrêt principale ou sur le compteur de gaz.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Appeler les pompiers, la police et le fournisseur de gaz depuis un téléphone situé à l'extérieur du bâtiment !

Danger de mort dû à l'intoxication par les produits de combustion

Les fuites de produits de combustion peuvent entraîner des accidents mortels. En cas de conduits de fumisterie endommagés ou non étanches ou en cas d'odeur de produits de combustion, respecter les règles de comportement suivantes.

- ▶ Arrêter le générateur de chaleur.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Le cas échéant, avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Informer un installateur ou un service après-vente agréé.
- ▶ Faire immédiatement éliminer les défauts.

Inspection et entretien

L'insuffisance ou l'absence de nettoyage, d'inspection ou d'entretien peut provoquer des dégâts matériels et/ou accidents corporels, voire mortels.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Remédier immédiatement aux défauts constatés.
- ▶ **Faire inspecter l'installation de chauffage une fois par an par un professionnel agréé et faire effectuer les travaux de maintenance et de nettoyage nécessaires.**
- ▶ **Faire nettoyer le générateur de chaleur au moins une fois tous les deux ans.**
- ▶ **Nous recommandons vivement de conclure un contrat d'entretien avec un installateur ou service après-vente agréé e.i.m. leblanc. Il est indispensable de soumettre l'appareil à un service annuel de maintenance.**
- ▶ Conformément à la réglementation nationale en vigueur sur la protection contre les émissions polluantes, l'exploitant est responsable de la sécurité et de l'éco-compatibilité de l'installation.
- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange d'origine !

- ▶ Appareils V.M.C. : l'entretien de la V.M.C. est obligatoire :
 - Entretien annuel des bouches d'extraction.
 - Entretien quinquennal (5 ans) de l'ensemble de l'installation.
 - Entretien du dispositif de sécurité.

Transformation et réparations

Les modifications non conformes sur le générateur de chaleur ou sur les autres pièces de l'installation de chauffage peuvent entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Ne jamais retirer l'habillage du générateur de chaleur.
- ▶ N'effectuer aucune modification sur le générateur de chaleur ou sur d'autres pièces de l'installation de chauffage.
- ▶ N'obturer en aucun cas les sorties des soupapes de sécurité ! Installations de chauffage avec ballon d'eau chaude sanitaire : pendant la mise en température, de l'eau risque de s'écouler par la soupape de sécurité du ballon d'eau chaude sanitaire.

Fonctionnement type cheminée ou V.M.C.

Le local d'installation doit être suffisamment aéré lorsque l'appareil récupère l'air de combustion du local.

- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ S'assurer du respect des exigences d'aération en accord avec un spécialiste :
 - en cas de transformations de la construction (par ex. remplacement des portes et fenêtres)
 - en cas d'intégration a posteriori d'appareils avec évacuation de l'air vers l'extérieur (par ex. ventilateurs d'évacuation, ventilateurs de cuisine ou climatiseurs).

Air de combustion/air ambiant

L'air dans le local d'installation doit être exempt de substances inflammables ou chimiques agressives.

- ▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables ou explosives (papier, essence, diluants, peintures, etc.) à proximité de l'appareil.
- ▶ Ne pas utiliser ou stocker de substances activatrices de corrosion (diluants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité de l'appareil.

Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

« Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance ».

« Si le cordon électrique d'alimentation de l'appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger ».

2 Indications concernant l'appareil

2.1 Utilisation conforme

Cet appareil ne doit être monté que sur des systèmes de production d'eau chaude sanitaire en circuit fermé selon la norme EN 12828.

Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages survenus pour cause d'utilisation non conforme qui ne correspondrait pas à l'usage prévu.

Vous trouverez les consignes concernant les conditions d'exploitation dans les chapitres de la notice de montage et d'entretien destinée au professionnel.

2.2 Certificat de conformité au type

Cet appareil correspond aux exigences requises par les directives européennes 2009/142/CE, 92/42/CEE, 2006/95/CE et 2004/108/CE, 2009/125/CE, 2010/30/UE ainsi qu'au modèle décrit dans le certificat CE d'examen de type.

L'appareil répond aux exigences requises pour chaudières gaz à condensation conformément au règlement sur les installations économisant de l'énergie.

La teneur de protoxyde d'azote dans les fumées est inférieure à 60 mg/kWh.

L'appareil est certifié conformément à la norme européenne EN 677.

2.3 Aperçu des types

La chaudière égalis ballon CONDENS **GVBC 24-1H** est une chaudière gaz à condensation avec circulateur intégré, vanne 3 voies et ballon d'eau chaude sanitaire indirect intégré.

2.4 Données de produits relatives à la consommation énergétique

Les données de produits relatives à la consommation énergétique figurent dans la notice technique et d'installation destinée au professionnel.

3 Préparer l'appareil pour le fonctionnement

3.1 Aperçu des raccordements

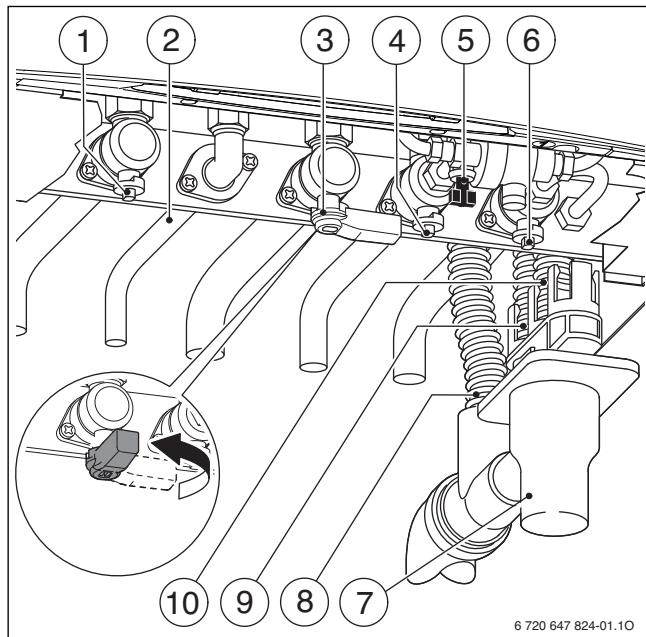


Fig. 1 Raccordements

- [1] Robinet de départ chauffage
- [2] Eau chaude sanitaire
- [3] Robinet de gaz
- [4] Robinet d'eau froide
- [5] Dispositif de remplissage
- [6] Robinet de retour chauffage
- [7] Siphon à entonnoir (accessoire)
- [8] Tuyau d'évacuation des condensats
- [9] Tuyau venant de la soupape de sécurité (circuit de chauffage)
- [10] Tuyau venant de la soupape de sécurité (eau chaude sanitaire)

3.2 Ouvrir ou fermer le robinet de gaz

- Pour ouvrir le robinet de gaz, tourner la manette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
Si la manette est dans le sens d'écoulement, le robinet est ouvert.
- Pour fermer le robinet de gaz, tourner la manette dans le sens des aiguilles d'une montre.
Si la manette est est perpendiculaire au sens d'écoulement, le robinet est fermé.

3.3 Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage

La pression de service en fonctionnement normal doit être comprise entre 1 et 2 bars.

Si une valeur de réglage plus élevée était requise, elle vous serait indiquée par votre installateur.

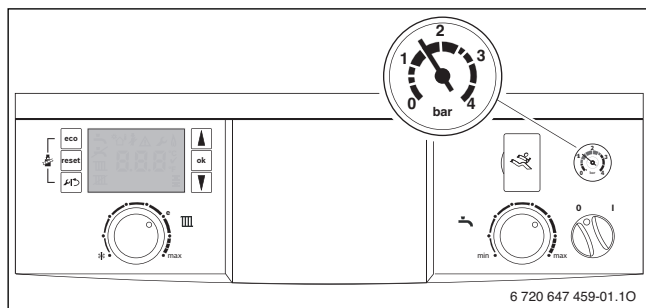


Fig. 2

3.4 Rajouter de l'eau de chauffage



AVIS : L'appareil risque d'être endommagé.

- ▶ Ne rajouter de l'eau de chauffage que lorsque l'appareil est froid.



Le dispositif de remplissage se trouve en dessous de l'appareil (→ fig. 3).

La pression maximale de 3 bars, pour la température la plus élevée de l'eau de chauffage, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

- ▶ Ouvrir le robinet de remplissage et remplir l'installation de chauffage.

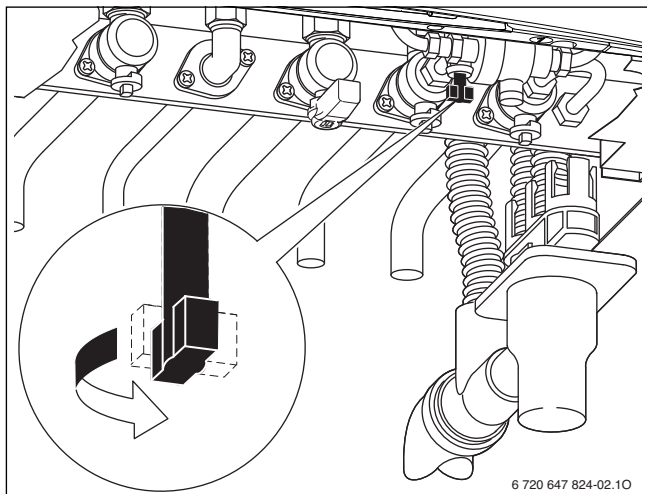


Fig. 3

- ▶ Refermer le robinet de remplissage.

4 Utilisation

Cette notice d'utilisation ne concerne que la chaudière.

Selon la régulation utilisée, certaines fonctions divergent au niveau de leur utilisation.

Les possibilités suivantes de régulation de chauffage peuvent être utilisées :

- Régulation à sonde extérieure installée sur l'appareil, → page 10, pos 6. Davantage d'éléments de commande seront alors disponibles sur l'appareil.
- Régulation à sonde extérieure montée en dehors de l'appareil.
- Thermostat d'ambiance



Veillez donc tenir compte de la notice d'utilisation de la régulation utilisée.

A page 29 vous trouverez un résumé du mode d'emploi pour la chaudière.

Après avoir lu cette notice d'emploi vous pouvez replier la page du résumé du mode d'emploi (→ chapitre 9) vers l'extérieur et conserver la notice d'emploi dans la porte de l'appareil. Vous pourrez ainsi voir le résumé en ouvrant la porte.

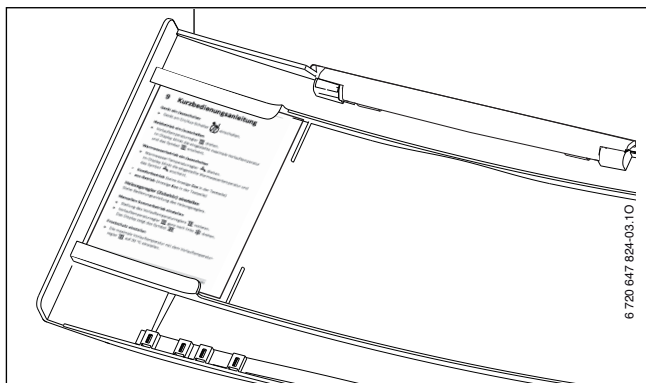


Fig. 4

4.1 Éléments de commande et affichages de l'écran

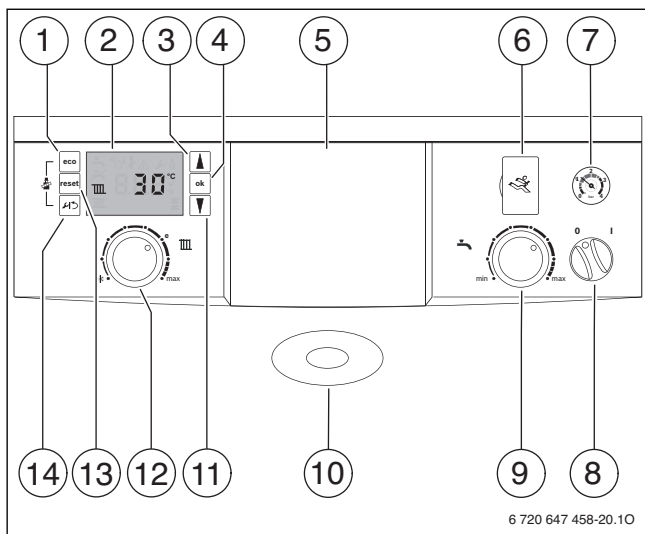


Fig. 5 Éléments de commande

- [1] Touche Eco
- [2] Afficheur
- [3] Touche fléchée ▲ (= défiler vers le haut)
- [4] Touche « ok » (= confirmer la sélection, enregistrer la valeur)
- [5] Logement pour une régulation à sonde extérieure ou une horloge (accessoire)
- [6] Interface de diagnostic
- [7] Manomètre
- [8] Interrupteur Marche / Arrêt
- [9] Sélecteur de température eau chaude sanitaire
- [10] Voyant pour fonctionnement du brûleur/défauts
- [11] Touche fléchée ▼ (= défiler vers le bas)
- [12] Sélecteur de température de départ chauffage
- [13] Touche « reset »
- [14] Touche de service 

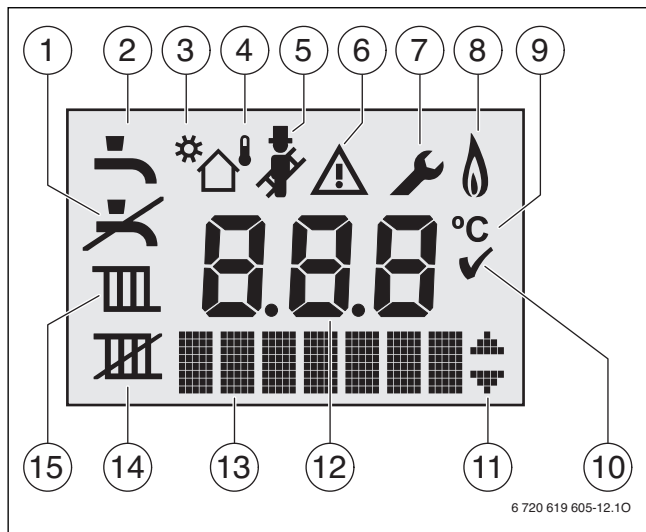


Fig. 6 Messages d'écran

- [1] Mode eau chaude sanitaire bloqué (protection antigel)
- [2] Mode eau chaude sanitaire
- [3] Mode solaire
- [4] Mode piloté par sonde de température extérieure (fonction de régulation
Heatronic 4i avec sonde de température extérieure)
- [5] Mode ramoneur
- [6] Défaut
- [7] Mode de service
- [6 + 7] Mode entretien
- [8] Fonctionnement du brûleur
- [9] Unité de température °C
- [10] Enregistrement terminé
- [11] Affichage d'autres sous-menus/fonctions de service,
possibilité de les faire défiler avec les touches fléchées ▲ et ▼
- [12] Affichage alphanumérique (par ex. température)
- [13] Ligne texte
- [14] Mode été manuel
- [15] Chauffage

Affichages spéciaux dans la ligne de texte:



Fonction de purge



Programme de remplissage du siphon

4.2 Allumer/éteindre l'appareil

Allumer

- Mettre l'appareil sous tension à l'aide de l'interrupteur principal.
L'écran est allumé et affiche la température de l'appareil.



Fig. 7



Si l'écran indique le symbole , pendant env. 15 minutes, l'appareil fonctionne à la puissance chauffage minimale pour remplir le siphon des condensats.

Arrêt

- Mettre l'appareil hors tension à l'aide de l'interrupteur principal.
L'écran s'éteint.
- Si l'appareil doit être mis hors service pour une longue période : prévoir une protection antigel (→ chapitre 4.7).



L'appareil est doté d'une protection qui permet d'éviter le blocage du circulateur et de la vanne à 3 voies après un arrêt prolongé. Si l'appareil est hors service, la fonction ne peut pas démarrer.

4.3 Mise en marche du chauffage

La température de départ chauffage maximale peut être réglée entre 30 °C et 82 °C¹⁾. La température de départ chauffage actuelle est affichée.



Pour les chauffages au sol, tenir compte de la température de départ maximale autorisée.

- ▶ Tourner le sélecteur de température , afin d'adapter la température de l'eau de chauffage à l'installation :

Température de départ chauffage	Exemple d'application
Butée gauche (pas d'affichage de température)	Protection hors gel (→ chap. 4.6, page 23)
env. 30 °C	Protection hors gel de l'installation (→ chap. 4.7, page 24)
env. 50 °C	Chauffage au sol
env. 75 °C	Chauffage par radiateurs
env. 82 °C	Chauffage par convecteurs

Tab. 2 Temp. départ max.

- ▶ Tourner le sélecteur de température de départ .
La température de départ chauffage maximale réglée clignote et le symbole  s'affiche.

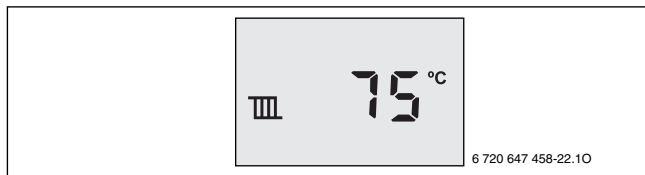


Fig. 8

- 1) La valeur maximale peut être réduite par le technicien.

4.4 Régler la température d'eau chaude sanitaire

Régler la température d'eau chaude sanitaire sur le sélecteur de température d'eau chaude sanitaire .

- ▶ Tourner le sélecteur d'eau chaude sanitaire .

La température d'eau chaude sanitaire réglée clignote sur l'écran et le symbole  s'affiche.

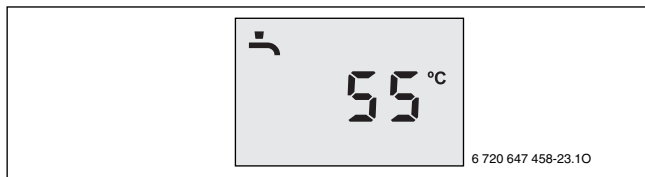


Fig. 9

Pendant la production d'eau chaude sanitaire,  (réchauffage du ballon) est affiché.

Lorsque le sélecteur d'eau chaude sanitaire est en butée à gauche (pas d'affichage de température) le réchauffage du ballon est arrêté (dispositif antigel). L'écran affiche le symbole .

Mode confort ou éco ?

- **Mode Confort** (pas d'affichage **Eco** dans la ligne de texte)
Si la température dans le ballon descend sous la température réglée de plus de 8 K (°C), le ballon est réchauffé jusqu'à la température réglée. Puis l'appareil se met sur mode chauffage.
- **Mode Eco** (affichage **Eco** dans la ligne de texte)
Si la température dans le ballon descend sous la température réglée de plus de 16 K (°C), le ballon est réchauffé jusqu'à la température réglée. Puis l'appareil se met sur mode chauffage.

Si le mode Eco a été activé via le programme horaire de la régulation de chauffage/du programmeur,  est affiché dans la ligne de texte **Eco** (voir également la notice d'utilisation de la régulation de chauffage/du programmeur).

- ▶ Appuyer sur la touche eco jusqu'à ce que le message **Eco** apparaisse ou disparaisse.

4.5 Régulation du chauffage

- La régulation du chauffage peut s'effectuer par la chaudière ou par une régulation de chauffage (accessoire). Demandez à votre technicien de vous indiquer les réglages possibles.

4.6 Mise en marche/arrêt du mode été manuel

Le circulateur, et par conséquent le chauffage, sont arrêtés. L'alimentation en eau chaude sanitaire ainsi que l'alimentation électrique pour la régulation du chauffage et l'horloge sont maintenus.



AVIS : Dégâts sur l'installation dus au gel !

En mode été, seule la protection antigel de l'appareil subsiste.

- En cas de risque de gel faire attention à la protection antigel (→ chapitre 4.7).

- Noter la position du sélecteur de température de départ chauffage .
 - Tourner le sélecteur de température de départ chauffage  entièrement vers la gauche (position ).
- L'afficheur présente le symbole .

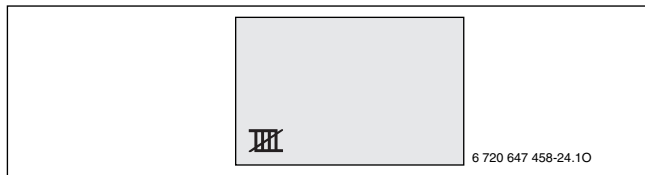


Fig. 10

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

4.7 Régler la protection antigel

Protection antigel pour l'installation de chauffage :

- Laisser l'appareil sous tension.
- Adapter la température de départ chauffage maximale avec le sélecteur de la température de départ  à 30 °C.

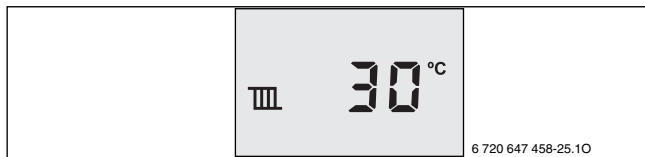


Fig. 11

-ou- Si vous souhaitez laisser l'appareil éteint :

- Faire mélanger du produit antigel à l'eau de chauffage par le spécialiste lorsque l'appareil est à froid (voir notice d'installation) et vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire.

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

Protection antigel pour le ballon :

- Tourner le sélecteur d'eau chaude sanitaire  vers la gauche jusqu'à la butée. L'afficheur présente le symbole .

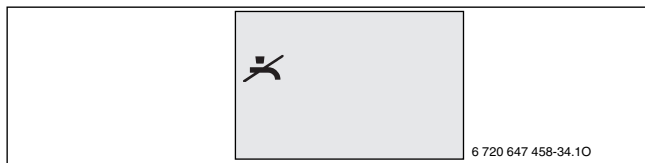


Fig. 12

5 Consignes pour économiser l'énergie

Chauffage économique

L'appareil est conçu de façon à ce que la consommation de gaz et l'impact sur l'environnement soient réduits au minimum, tout en garantissant un confort maximum. L'alimentation du brûleur en gaz est régulée selon les besoins thermiques du logement. Si les besoins diminuent, l'appareil continue de fonctionner avec une petite flamme. Le professionnel appelle ce processus la régulation continue. Cette régulation continue permet de minimiser les variations de température et de répartir la chaleur de manière constante dans les pièces. Il est donc possible que l'appareil fonctionne longtemps tout en consommant moins de gaz qu'un appareil qui s'enclenche et s'arrête en permanence.

Entretien

Afin de maintenir la consommation de gaz et donc les émissions de substances polluantes à un niveau bas pendant une période prolongée, nous recommandons de conclure un contrat de maintenance auprès d'un spécialiste agréé incluant une inspection annuelle et un entretien en fonction des besoins.

Régulation de chauffage

Le fonctionnement de la chaudière exige un thermostat d'ambiance ou une régulation à sonde extérieure.

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques, afin que la température ambiante souhaitée puisse être atteinte. Ne modifier la température sur le régulateur que lorsque la température ambiante souhaitée n'est pas atteinte après une période prolongée.

Chauffage par le sol

Ne pas dépasser la valeur de la température de départ recommandée par le fabricant comme température de départ maximale.

Aérer les pièces

Pour aérer les pièces, ne pas laisser les fenêtres entrouvertes. La pièce perd de manière permanente de la chaleur sans que l'air s'en trouve amélioré pour autant. Mieux vaut aérer brièvement mais intensément (fenêtres grandes ouvertes).

Fermer les robinets thermostatiques durant l'aération.

Eau chaude sanitaire

Choisir la température de l'eau chaude sanitaire aussi basse que possible. Un réglage sur une température basse permet une économie d'énergie importante. En plus, les températures élevées de l'eau chaude entraînent un plus fort entartrage et entravent le bon fonctionnement de l'appareil (par ex. des temps de chauffe prolongés ou un débit d'eau réduit).

Bouclage sanitaire

Régler une pompe de circulation éventuelle pour l'eau chaude sanitaire par un programme horaire selon les besoins individuels (par ex. le matin, à midi, le soir).

6 Elimination des défauts

Le tableau électrique surveille tous les composants de sécurité, de régulation et de commande.

Si un défaut survient pendant le fonctionnement de l'installation, le symbole  est affiché.

Si le symbole  est affiché:

- ▶ Eteindre l'appareil et le rallumer (→ page 20).

-ou-

- ▶ Appuyer sur la touche reset jusqu'à ce que la ligne de texte affiche **Reset**.
L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

S'il n'est pas possible de remédier à la perturbation :

- ▶ Contacter un technicien agréé ou le service après-vente et indiquer le code défaut et les caractéristiques de l'appareil.

Caractéristiques techniques de l'appareil

Si vous avez besoin du service après-vente, il est préférable de donner des renseignements précis sur votre appareil. Vous les trouverez sur la plaque signalétique ou sur l'autocollant indiquant le type de l'appareil sur le cache.

égalis ballon CONDENS (par ex. GVBC 24-1H...).....

Numéro de série

Date de mise en service :

Nom de l'installateur:

7 Maintenance

Inspection et entretien

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement.

Par conséquent, il est nécessaire de conclure un contrat d'entretien et d'inspection avec un professionnel incluant une inspection annuelle et un entretien personnalisé. Cela garantit un rendement important pour une combustion respectueuse de l'environnement.

Nettoyer l'habillage

Nettoyer l'habillage avec un chiffon humide. Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou caustiques.

8 Protection de l'environnement/ Recyclage

La protection de l'environnement est un principe fondamental du groupe Bosch. Pour nous, la qualité de nos produits, la rentabilité et la protection de l'environnement constituent des objectifs aussi importants l'un que l'autre. Les lois et les règlements concernant la protection de l'environnement sont strictement observés. Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleurs technologies et matériaux possibles.

Emballage

En ce qui concerne l'emballage, nous participons aux systèmes de recyclage des différents pays, qui garantissent un recyclage optimal. Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils anciens

Les appareils anciens contiennent des matériaux qui devraient être recyclés. Les groupes de composants peuvent facilement être séparés et les matières plastiques sont indiquées. Les différents groupes de composants peuvent donc être triés et suivre la voie de recyclage ou d'élimination appropriée.

9 Résumé du mode d'emploi

Allumer/éteindre l'appareil

- ▶ Mettre l'appareil sous tension à l'aide de l'interrupteur principal .

Mise en marche/arrêt du chauffage

- ▶ Tourner le sélecteur de température de départ . La température de départ chauffage maximale réglée clignote et le symbole  s'affiche.

Régler la production d'eau chaude sanitaire

- ▶ Tourner le sélecteur d'eau chaude sanitaire . La température d'eau chaude sanitaire réglée clignote sur l'écran et le symbole  s'affiche.
- **Mode Confort** (pas d'affichage **Eco** dans la ligne de texte)
- **Mode Eco** (affichage **Eco** dans la ligne de texte)

Régler la régulation de chauffage (accessoire)

Voir la notice d'utilisation de la régulation.

Mise en marche/arrêt du mode été manuel

- ▶ Noter la position du sélecteur de température de départ chauffage .
- ▶ Tourner le sélecteur de température de départ chauffage  entièrement vers la gauche (position ). L'afficheur présente le symbole .

Régler la protection antigel

- ▶ Adapter la température de départ chauffage maximale avec le sélecteur de la température de départ  à 30 °C.

Index

A	
Allumer l'appareil	20
Aperçu des types	9
Appareils anciens	28
Appareils usagés	28
Arrêt	
– Mode été manuel	23, 29
– Production d'eau chaude sanitaire	29
Arrêt de l'appareil	20

C	
Certificat de conformité au type	9
Chauffage	
– Mise en marche	21
Consignes de sécurité	4
Consommation d'énergie	9

D	
Défauts	27
Données de l'appareil	
– Aperçu des types	9
Données de produits relatives à la consommation énergétique	9

E	
Emballage	28
Environnement	28
Eteindre l'appareil	20
Explication des symboles	4

I	
Indications concernant l'appareil	9
– Certificat de conformité au type	9
– Utilisation conforme	9

M

Message de défaut	27
Mise en marche	
– Allumer l'appareil	20
– Eteindre l'appareil	20
– Mode été manuel	23, 29
– Production d'eau chaude sanitaire	29
Mise en marche du chauffage	21, 29
Mise en marche/arrêt de la production d'eau chaude sanitaire	29
Mise en marche/arrêt du mode été	23, 29
Mise en marche/arrêt du mode été manuel	23, 29
Mise en service	10
Mode Eco	29

P

Protection antigel	24, 29
--------------------------	--------

R

Recyclage	28
Réglementation relative à l'économie d'énergie	29
Régler la température d'eau chaude sanitaire	22
Régulation de chauffage	29
Régulation du chauffage	23

T

Température d'eau chaude sanitaire	
– Régulation	22
Type de gaz	9

U

Utilisation conforme	9
Utilisation conforme à l'usage prévu	5

e.l.m. leblanc - siège social et usine :
124, 126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy Cedex

 **0 820 00 6000**

0,118 € TTC / MN

Fax 01 43 11 73 50

Une équipe de spécialistes à votre service :
du lundi au vendredi de 7 h à 21 h,
le samedi de 8 h à 18 h.

www.elmleblanc.fr

Informations Consommateurs

- ❶ Votre nouvelle chaudière est accompagnée des documents suivants :
 - la notice d'emploi,
 - les conditions de garantie et la carte de validation de la garantie à retourner, dûment remplie par vos soins, à e.l.m. leblanc.
- ❷ Votre appareil vous donnera encore plus de satisfaction et conservera son meilleur rendement si vous le faites entretenir régulièrement. Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire un **abonnement d'entretien**.
- ❸ Pour connaître les adresses de notre réseau après-vente, contactez-nous au numéro ci-dessus.
Nous vous indiquerons les coordonnées des services après-vente agréés les plus proches de votre domicile.



e.l.m. leblanc

La passion du service et du confort

e.l.m. leblanc et son logo sont des marques déposées de Robert Bosch GmbH Stuttgart, Allemagne.